

PETITE ENFANCE

Des crèches, mais en appartement

Afin de pallier le manque de places dans la capitale, des crèches alternatives accueillent les petits Parisiens.



© P. LECOMTE/PICTURETANK

Les crèches en appartement accueillent en moyenne huit enfants.

Environ 180 bébés parisiens âgés de 2 mois et demi à 3 ans ont fait leur rentrée en crèche... en appartement. Cette solution alternative permet de faire face au manque de places dans la capitale. Le concept ? Les enfants sont accueillis dans des appartements de trois ou quatre pièces transformés en crèche, pour les mêmes tarifs que dans une crèche collective. Des auxiliaires de puériculture, disponibles chaque jour de 7h30 à 21h30, sont chargées de s'occuper des enfants. «Trouver une place en crèche à Paris peut vite devenir le parcours du combattant», explique Noëlle Buton, la fonda-

trice de ce type de structures. C'est la raison pour laquelle elle a créé, en 2000, l'association Caramel qui gère aujourd'hui huit crèches (six dans le 12^e arrondissement et deux dans le 19^e), louées à la ville de Paris. Le succès a été tel que d'autres associations ont suivi l'exemple. Il existe désormais, au total, une quinzaine de crèches en appartement dans la capitale. Chacune accueille en moyenne huit enfants, qui sont surveillés, nourris et soignés par trois auxiliaires de puériculture. Les parents ont le droit à cinquante heures de garde par semaine, qu'ils répartissent en fonction de leur emploi du temps.

Les crèches en chiffres

- ▶ **30 000 petits Parisiens** sont entrés en crèche.
- ▶ **690 structures** d'accueil existent à Paris pour la petite enfance (440 crèches municipales et 250 associatives).
- ▶ **Environ 15 crèches** en appartement sont implantées.
- ▶ **Les tarifs varient de 20 centimes à 3,47 euros l'heure**, selon les revenus des parents.
- ▶ **4 500 places** devraient être créées à Paris d'ici à 2014, tous modes de garde confondus.

Horaires souples et adaptés

Ces microstructures destinées aux habitants des quartiers où elles sont installées, ont la particularité de «proposer des horaires très souples et adaptés aux parents qui travaillent en horaires décalés», précise Noëlle Buton. Cette initiative originale est financée en grande partie par la ville de Paris, qui souhaite récompenser ces actions associatives. Pour l'adjoint chargé de la petite enfance, Christophe Nadjovski, «il est important d'offrir aux parents un large choix de mode de garde».

Renseignements et inscriptions sur www.abcpuericulture.com.